

Réf: Dossier 367208

Avis de constitution

SOCIETE « EPC ANNAHDA SARL »

Siège Abidjan, Akoupé-Zeudji, ABIDJAN AKOUPÉ-
ZEUDJI EXTENSION LOT 561 ILOT 72, Lot 561, Ilot 72

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/2024 , et enregistrés le 27/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPC ANNAHDA SARL »

Objet : ENSENGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE
CONFESSIONNEL ISLAMIQUE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Akoupé-Zeudji, ABIDJAN AKOUPÉ-
ZEUDJI EXTENSION LOT 561 ILOT 72, Lot 561, Ilot 72

Dirigeant(s) M COULIBALY IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09269 du 09/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75646/GTCA/RC/2024 du 09/12/2024

